

Vive les pôles

Dix ans après leur création en 2005, les acteurs des 71 pôles de compétitivité présents sur notre territoire ont été réunis à Bercy le 4 mars dernier pour fêter cet anniversaire, faire le bilan de leurs actions, et envisager l'avenir dans les nouvelles conditions économiques, où l'argent public de l'État et des collectivités se fait rare. Parallèlement, une exposition très intéressante, illustrant 47 innovations, était présentée au ministère par 28 pôles et 50 entreprises du 26 février au 4 mars. On pouvait y voir des exemples très concrets d'innovations issues de PME, de grandes entreprises et de centres de recherche, dont la plupart sont déjà commercialisées.

Répartis sur toute la France, les pôles se rangent dans plusieurs grandes thématiques : énergie, mécanique, électronique, transports, ville, matériaux et chimie. Il faut se rappeler qu'à l'origine, c'était le modèle des « clusters » d'entreprises partageant un même territoire, une ressource, un moyen énergétique, dans des actions collaboratives avec des centres de recherche qui était visé, à l'aune de la Silicon Valley ou du campus d'Oxford qui faisaient rêver. À l'heure de cet anniversaire, est-ce que le dispositif a été utile à l'économie française ? Et a-t-il joué un rôle dans la politique économique et d'aménagement du territoire, notamment dans l'accompagnement des entreprises ? Plutôt oui, le bilan n'est pas mince : sont à mettre à leur actif plus de mille actions de formation pour les entreprises membres renforçant leurs compétences, près de quatre mille projets de R & D représentant une enveloppe de 7 milliards d'euros (Md€) cofinancés par les entreprises (60 %) et soutenus par l'État et les collectivités (40 %). Près de la moitié de ces projets ont été concrétisés par une mise sur le marché d'un nouveau produit ou d'un nouveau service. Et ce sont surtout les PME, soit 86 % des membres, qui ont été au cœur de cette politique d'innovation.

Lors de l'exposition à Bercy, plusieurs « success story » étaient mises en valeur, dont certaines en relation avec la chimie et les matériaux. Citons, sans être exhaustif : RHYTA, un système d'autonomie des relais de télécom et de stockage énergétique par électrolyse de l'eau et absorption réversible de l'hydrogène sur hydrures sans terres rares ; ECOSTOCK 1000, pour le stockage et la récupération thermique des chaleurs

« fatales » (fumées) ; le fauteuil LINEA 700, mobilier urbain avec une assise composée de mailles de porcelaines multicolores dans une structure inox très « design » remplaçant avantageusement les bancs publics chers à Brassens ; PAREX.iT, le premier enduit isolant thermique projetable sur façades avec des granules isolantes en aérogel de silice nouvelle génération, alternative intelligente au polystyrène expansé ; LinyLIBS, un capteur intelligent qui permet grâce à des analyses rapides le contrôle en temps réel des procédés, générateur d'immenses économies en génie chimique ; CALYPSO, frittage des poudres de polymères pour objets complexes à haute valeur ajoutée.

Ceci amène à nous rappeler les pôles de compétitivité où la chimie est présente : Industries et Agro-Ressources (IAR) (Laon en Champagne-Ardenne) ; Axelera, « pôle mondial pour une chimie d'avant-garde » (Lyon Rhône-Alpes), Cosmetic Valley (Chartres, régions Centre, Ile-de-France, Normandie) ; Parfums, Arômes, Senteurs, Saveurs (PASS) (Grasse, PACA-Rhône-Alpes) ; mais aussi le pôle européen de la céramique (Limoges, Limousin), Plastipolis pour la plasturgie (Yonnax, Franche-Comté), Matikem en mécanique et matériaux (Lille, Nord-Pas-de-Calais). La chimie a aussi sa place dans les pôles Mov'eo en Normandie et Véhicule du Futur à Montbéliard sur le transport automobile. Déjà apparaît rien qu'en chimie le problème souligné à Bercy : la dispersion géographique sur l'hexagone, qui est aussi le cas pour les autres thématiques.

La création de pôles visait aussi à relancer une politique industrielle, à améliorer l'attractivité et du moins la visibilité des compétences à l'international en relançant l'innovation, facteur essentiel de la compétitivité. Si on constate un net progrès sur la coopération et des synergies entre des acteurs qui n'avaient pas l'habitude de travailler ensemble, il reste un problème de cohérence entre la stratégie des pôles et les objectifs de croissance et d'emploi formulés en 2015 par l'État via la « nouvelle France industrielle » et ses neuf solutions.

La diversité des pôles de compétitivité, leur envergure nationale ou locale, l'arrivée des nouvelles grandes régions et le partage des compétences en actions

économiques, l'enveloppe du FUI (fonds unique interministériel) qui fond comme neige au Soleil (240 M€ en 2007, 120 M€ en 2012, 85 M€ en 2016) incitent à quelques réformes et évolutions. C'est ce qu'ont compris certains pôles afin de présenter une image nationale ou/et de compétences fortes :

1. Une fédération thématique : cinq pôles actifs dans le domaine de la chimie verte ou végétale – Industries et Agro-Ressources (IAR), Axelera, Agrimip Innovation, Fibres et Xylofutur – ont signé une convention de partenariat au sigle UPC2V pour une meilleure visibilité internationale des compétences et des évolutions de la chimie biosourcée.
2. Une fédération régionale pour la nouvelle grande région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine, qui n'a pas encore de nom mais un nouveau consortium, puisque les présidents des six pôles – Alsace Bio Valley, Fibres-Energivie, HYDREOS, IAR, Materalia, Véhicule du Futur – ont signé à Strasbourg le 25 février un accord de partenariat ; ils anticipent et préparent les changements prévus dans le cadre de la loi NOTRe en développant une interface privilégiée et force de propositions à la nouvelle région. Elle a du poids, puisqu'elle représente 900 entreprises, 400 laboratoires de R & D et instituts de formation, avec 960 projets et un budget de 3 Md€.

D'autres rapprochements sont en cours ou souhaitables : Route des Lasers en Aquitaine et ELPSYS en Limousin, facilités par la nouvelle région Aquitaine ; Cosmetic Valley en région Centre et PASS en PACA, plus difficile régionalement.

Souhaitons que l'audit commandé pour juin conforte les pôles de compétitivité sans doute dans de nouvelles configurations et meilleures visibilité, et qu'ils répondent à des créations d'emplois, non seulement en R & D mais également en production industrielle.



Jean-Claude Bernier
Mars 2016

• Pour en savoir plus et voir la carte des 71 pôles : www.competitivite.gouv.fr